L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

DEUX POLICIERS SONT TUÉS AU COURS D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE PRÈS DE LAON

Vendredi vers 20 h., MM. Deteuf Jules, 29 ans, chef de bureau à l'Intendance régionale de police à *Saint-Quentin* et M. Capelle Paul, 22 ans, agent spécial de police étant venus en mission à la Préfecture de l'Aisne à *Laon* regagnaient Saint-Quentin en auto.

Dans le faubourg de Laneuville, près du passage à niveau, la voiture entre en collision avec un attelage hippomobile appartenant à M. Chapotel, cultivateur.

Le choc fut des plus violents. L'auto se jeta dans un pylone et les deux occupants grièvement blessés furent transportés d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Laon où ils succombèrent dans la nuit.

M. Deteuf, ancien chef de bureau à la Préfecture de l'Aisne était marié depuis quelques mois. Quant à M. Capelle, il était célibataire

La gendarmerie de Vaux a fait l'enquête et dressé procès-verbal de ce terrible accident.

En jouant avec des allumettes un bambin met le feu à un baraquement à Escautpont

Ou allez-vous comme ça ? demanda M. Alphonse Desse, aux pompiers qui passaient avec leur matériel. Chez toi répondirent ceux-ci et, c'était malhaureusement vrai.

Depuis 6 mois, M. A. Desse, 48 ans, qui habite un baraquement de 4 pièces, 112, Cité de la Verrerie à *Escautpont* a offert l'hospitalité à Mme Pommeroille née Suzette Duhamel, 22 ans et son fils Alcide, âgé de 3 ans. Le mari est prisonnier. Mme Pommeroille occupe deux pièces. Son fils Alcide a la mauvaise habitude de jouer avec les allumettes, aussi elle n'en laisse pas traîner chez elle. Ces jours derniers, M. Desse s'absenta pour aller chercher du charbon, il laissa la porte de sa chambre ouverte et le petit Alcide en profita pour s'y introduire, il y trouva des allumettes et eut tôt fait de mettre le feu à un tas de paille que le propriétaire avait mis dans sa chambre pour couvrir ses pommes de terre. Sa mère voyant la fumée n'eut que le temps de sortir son enfant et de se sauver en appelant au secours, en quelques minutes le baraquement et son contenu, mobilier des deux ménages, les effets, le ravitaillement, tout flamba et il fut impossible de préserver quoi que ce soit. M. Desse n'était pas assuré.

Les gendarmes de la brigade de Bruey-Thiers se sont rendus sur place pour enquête.

ORDONNANCE DU 31 OCTOBRE 1943, RELATIVE A LA DÉCLARATION DE TRANSFORMATEURS

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, j'ordonne pour la Belgique et le Nord de la France ce qui suit :

PARAGRAPHE 1

(1) Tous les transformateurs devront être déclarés conformément aux prescriptions suivantes.

(2) Seront tenues de faire la déclaration les personnes dans l'entreprise desquelles ou sous la garde desquelles se trouve un transformateur, à savoir le propriétaire ou le possesseur ou celui qui a un transformateur en dépôt.

(3) Devront être déclarés les transformateurs qui se trouvent dans les entreprises en exploitation et qui ont les dimensions suivantes :

Haute tension supérieure à 90 k.V., toutes puissances ;

Haute tension de 25 k.V. à 90 k.V., puissance supérieure à 5.000 k.V.A. ;

Haute tension inférieure à 25 k.V., puissance supérieure à 500 k.V.A.

(4) Devront être déclarés tous les transformateurs qui se trouvent dans des entreprises ou des sections d'entreprises qui ne sont plus en exploitation, sans qu'il soit tenu compte de leur tension et de leur puissance.

(5) Devront être déclarés, les transformateurs de réserve ainsi que les transformateurs non-montés, sans qu'il soit tenu compte de leur tension et de leur puissance.

(6) Il y aura lieu de remplir une fiche pour chaque transformateur.

PARAGRAPHE 2

(1) Sont également soumis à déclaration, selon les modalités prévues au paragraphe 1er, alinéa 3-5, tous les transformateurs qui se trouvent en possession de l'Etat ou d'organisations et de sociétés officielles ou parastatales.

(2) Tous les services allemands seront tenus de faire la déclaration des transformateurs conformément au paragraphe 1er, alinéas 3 à 5.

PARAGRAPHE 3

(1) La déclaration devra être faite sur une fiche réglementaire, auprès de l'Oberfeldkommandantur et de la Feldkommandantur territorialement compétentes, durant les 14 jours qui suivront l'entrée en vigueur de la présente ordonnance. Les fiches nécessaires à la déclaration seront fournies par ces instances.

(2) Les déclarations des services allemands et les demandes introduites en vue d'obtenir des fiches devront être adressées directement au Chef de l'Administration Militaire, Wirtschaftsabteilung, Referat Energie, en ce qui concerne la Belgique et à l'Oberfelnkommandantur Lille, Chef de l'Administration Militaire, Referat Energie, en ce qui concerne le Nord de la France.

PARAGRAPHE 4

Le Chef de l'Administration Militaire aura pouvoir de prendre d'autres dispositions pour l'exécution de la présente ordonnance.

PARAGRAPHE 5

(1) Quiconque enfreindra les prescriptions de la présente ordonnance ou les dispositions prises à l'effet d'en assurer l'exécution, sera puni d'emprisonnement et d'amende ou de l'une de ces peines seulement. Conjointement aux sanctions prises contre le propriétaire, la confiscation des transformateurs non-déclarés pourra être prononcée. La confiscation pourra être prononcée indépendamment de toute peine lorsque le propriétaire aura enfreint les prescriptions de la présente ordonnance et qu'il ne sera toutefois pas possible d'engager des poursuites contre lui.

(2) La tentative sera punissable.

PARAGRAPHE 6

La présente ordonnance entrera en vigueur lors de sa publication.

Le Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France.

Un composé de POUDRO-DENTIFRICE parfume l'haleine fait mousser la pâte dentifrice et nettoie
POUDRO dentifrice
Echantillons contre 1'50 53, R. RÉAUMUR PARIS 3e

LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS CONTRE LE BOLCHEVISME

On nous communique :

« L'envoi du colis à l'occasion des fêtes de Noël étant envisagé, les familles des légionnaires actuellement sur le front de l'Est ou en camp d'entraînement sont invitées à communiquer d'urgence, l'adresse de ceux-ci (N° de feldpost) à l'Inspection Régionale de la L.V.F., 73, rue Faidherbe à Lille ».

Lauréats de l'Académie de Médecine

Pour les recherches poursuivies sous la direction du Professeur A. Debeyre, l'Académie de Médecine vient de décerner le prix Testut à MM les Docteurs A. Debeyre et J. Debeyre professeur à la Faculté de Paris Chirurgien de la Fondation Marmottan et le prix Argut à MM les Docteurs F.J. Ginsetz, du Centre national de la Recherche Scientifique, titulaire du prix Amussat en 1942, et E. Laine, Chef de clinique chirurgicale.

TOURCOING

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 21 au 22 novembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 3 à 8 h. 11.

Un engagé qui se dégage... facilement

Le jeune André Plaeyns, âgé de 20 ans, actuellement domicilié 31 Grand'Place, n'a pas beaucoup de suite dans les idées et il aime le changement. Dernièrement, il contracta un engagement volontaire au 1er Régiment de France à Le Blanc (Indre). Il rejoignit ce corps qu'il ne tarda pas à quitter. Revenu chez lui, il s'engagea à nouveau, au 40e Groupe de D.C.A., poste qu'il déserta une fois de plus. Les gendarmes le recherchèrent et l'ont appréhendé pour le conduire à la prison de Loos, en attendant qu'il soit statué sur son cas.

VISITEURS NOCTURNES DANS UNE USINE

M. J. Leurent, gérant de la filature de l'Epidème, demeurant 17 bis, rue F.-Buisson, a porté plainte pour tentative de vol commise au cours de la nuit dans l'usine. Des tiraces de pas ont été relevées dans la cour de l'établissement dont une des fenêtres a été démunie du grillage de protection. Une échelle qui servit vraisemblablement aux nocturnes visiteurs a été trouvée sur place. La police a ouvert une enquête.

SUITES D'UNE SOIREE BACHIQUE

Le nommé Loquet Marcel, 26 ans, demeurant à Roubaix, 15, rue Turgot, était en état d'ivresse dans le café de Mme Odette Vandendriessche, 58, rue du Calvaire, et refusait de quitter les lieux. Alertés par la débitante, la police intervint et dut « embarquer » de force l'irascible disciple de Bacchus qui, au cours du trajet, injuria les gardiens de la paix. Il sera poursuivi pour ivresse, outrages et circulation tardive.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Samedi après-midi, au 134, rue Nationale, à l'habitation de Mme Sarazin, cafetière, on allumait le feu au 1er étage. Malheureusement, une cendre tomba et enflamma un bouchon de papier qui, en tombant, communiqua le feu à un canapé. Les sapeurs-pompiers, alertés, n'eurent pas à intervenir, le feu ayant été éteint à l'aide de quelques seaux d'eau.

Accident de bicyclette. — Mme Anckaert, demeurant 35, rue d'Anor, passait à bicyclette sur la Grand'Place, quand survint tout à coup derrière elle une auto qu'elle n'avait pas entendu. La cycliste fit un écart et tomba sur le pavé et se blessa aux poignets. Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, la blessée put regagner son domicile.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets d'alimentation pour la période du 1er au 31 décembre se fera dans l'ordre suivant :

SECTEUR 3

Ecole de garçons, rue des Plats, entrée rue des Etudiants

Lundi 22 novembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Aire, Augereau, Aurore, Belle Vue ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Bouvines, Caire, Cambrai ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Capitaine Guynemer, Chaussée Bertholoot, Chevalier Bayard, Collecteur, Commandant Driant, Crell ; 14 h. à 16 h. : Rues CroixRouge, Appartements et cours, Duguay-Trouin ; 16 h. à 17 h. : Rues Epine, EtudiantsK, Fauvettes ; 17 h. à 17 h. 45 : Rue Général Boissoudy.

Mardi 23, de 8 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Orléans, Plats et cours ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Pontoise, eRnaix et cours, Rome ; 14 h. à 15 h. : Rues Saint-Joseph, Saint-Omer, Séville, Triangle ; 15 h. à 16 h. : Rues Trois Pierres, Touquet ; 16 h. à 17 h. : Rues Vosges, Valmy, Virolois ; 17 h. à 17 h. 45 : Rue Winoc-Chocquel.

Mercredi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rue de Guinces et cours ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Haute, Henri-Carette, Jeanne d'Arc ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Lavoisier, Levent, Leers, Merville, Moulin Pagot, Normandie.

SECTEUR 7

Ecole maternelle, rue Kellermann

Lundi 22, de 8 h. 30 à 10 h. : Rues Amiens, Arago, Arcole, Auber et cours ; 10 h. à 11 h. 30 : Rues Archimède, Athènes, Baille ; 14 h. à 15 h. : Appartements Baille, rues Basse, Beaumarchais ; 15 h. à 16 h. : Rues Carvin, Cassel, Chappal, Cocher, Cronstadt, Cymbale ; 16 h. à 17 h. 45 : Rues Général Dampierre, Descartes, Dijon, Duguesclin.

Mardi 23, de 8 h. 30 à 10 h. : Rues Dupleix, Dupuytren et cours, Fénelon, Chaupassée Fernand Forest ; 10 h. à 11 h. 30 : Rues Francis de Pressencé, Gand et cours ; 14 h. à 15 h. : Rues Houchard, Ingres ; 15 h. à 16 h. : Rues Isly, Jean-Bart, Jenner, Jules Guesde ; 16 h. à 17 h. 45 : Rues Kellermann, La Fontaine, La Pérouse.

Mercredi 24, de 8 h. 30 à 10 h. : Rues La Tour d'Auvergne, Mâcon, Madagascar, Madrid, Marlotières ; 10 h. à 11 h. 30 : Rues Maloenne et cours, Milan, Montaigne, Moscou ; 14 h. à 15 h. : Rues Odessa, Pont-Rompu, contour Notre-Dame de Lourdes, Phalempins ; 15 h. à 16 h. : Place des Phalempins, Prairie et cours, Racine et cours ; 16 h. à 17 h. 45 : Rues Récolte, Riga, Rivoli, Rosas, Rossini.

Jeudi 25, de 8 h. 30 à 10 h. : Rues Saint-Louis, Saint-Blaise (appartements et cours), Saint-Pétersbourg, Souvenir ; 10 h. à 11 h. 30 : Rues Tonkin, Turgot, Vélodrome et cours, Vichy.

SECTEUR 10

Ecole municipale de filles, rue du Dragon

Lundi 22, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Alma, Alsace, Angleterre ; 10 h. 30 à 10 h. 30 : Rue d'Anvers ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Armentières, Austerlitz, Bapaume ; 14 h. à 16 h. : Rue Blanche Porte et cours ; 16 h. à 17 h. : Rues Boulogne, Bradford, Calais ; 17 h. à 17 h. 45 : Rues Clinquet, Coulons.

Mardi 23, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Débuchy, Dragon ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rue de Dunkerque ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Epinette, France ; 14 h. à 15 h. 30 : Rues Haubourdin, Hoche, Jacquard ; 15 h. 30 à 16 h. 30 : Rues Lacépède, place et rue Leverrier ; 16 h. 30 à 17 h. 45 : Rue de Lille.

Mercredi 24 : De 14 h. à 15 h. : Rues Lorraine, Masurel, Neuve ; 15 h. à 16 h. : Rue de Paris ; 16 h. à 17 h. : Rues Petit Village, Philippe de Girard, Sergent Bobillot, Valenciennes ; 17 h. à 17 h. 45 : Rue de la Vigne.

SECTEUR 12

Ecole de filles, rue des Villas

Lundi 22, de 8 h. 30 à 9 h. : Rues Acacias, Antoine Watteau, Bassin, Béranger ; 9 h. à 11 h. : Rue du Blanc-Seau ; 11 h. à 11 h. 30 : Rues Bleuets, Canal, Canotiers ; 14 h. à 15 h. 30 : Rues Chercot, Claude Bernard, Congo et cours ; 15 h. 30 à 16 h. 30 : Rues Cuvier et cours, Croix ; 16 h. 30 à 17 h. 30 : Rues Constantine, Dentier-Rochereau.

Mardi 23, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues eDrégnaucourt, Désiré Six, Diderot, boulevard Descat ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Docteur Dupont, Emile Zola, Essling, Faucon, Frédéric Sauvage, Frères Bruneel, Fresnoy, Edison ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Quai du Fresnoy ; rues Général Sarrail, Gounod, Avenue Peintre Grau ; 14 h. à 15 h. 30 : Rues Henri Lorillard, Iéna, Kléber, Lamoricière, Lilas ; 15 h. 30 à 16 h. : Rue Mackellerie, Quai des Mariniers, Mézières, Molière ; 16 h. à 17 h. 30 : Rue de Mouvaux et cours.

Mercredi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Palmiers, Passerelle, Presbytère, Rietz, Saint-Quentin, Avenue Santos-Dumont ; 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Solférino, Soudan, Villas et cours ; 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Viaduc, Vauban, Wasquehal et cours, Wattignies et cours.

CENTRAL CINÉ
Dimanche : 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30
Lundi : 15 et 19 h. 30. Mardi : 19 h. 30
ALERTE AUX BLANCS

M. Tirloy, délégué régional à la Famille, à l'Union des familles nombreuses

Représenter la famille au sein des organismes officiels, défendre ses droits, améliorer les conditions de son existence dans le cadre de la société actuelle, tel est le but poursuivi par la Délégation à la Famille, dont M. J. Tirloy, délégué régional a dressé le bilan d'activité après deux années de travail méthodique.

Cet exposé fut fait samedi, à 17 h., dans la salle des amicales, rue du Haze, devant les présidents des sections locales de l'Union des Familles nombreuses. La réunion fut présidée par M. E. Motte-Flipo, qui présenta M. Tirloy aux auditeurs. Le conférencier définit d'abord le rôle du délégué régional auprès de l'administration préfectorale, puis il examina les résultats obtenus dans les différents domaines intéressant la famille dans l'ordre moral, social et économique, tant sur le plan régional que sur la plan national.

Une exposition de peinture

Exposer des toiles dans un cadre privé semble être une gageure, c'est cette gageure que Mme Ollivier Tiberghien et M. Gaston Descamps, ont tenue et gagnée. Dans un intérieur aménagé pour la circonstance, de façon fort heureuse, au domicile de Mme Ollivier, 16, place du Maréchal-Foch, ces deux artistes peintres bien connus ont accroché une centaine de toiles, œuvres pour la plupart récentes et non encore présentées au public.

Par une délicate attention, les deux artistes ont pensé aux prisonniers et deux de leurs meilleures œuvres ont été offertes à la Maison du Prisonnier. Félicitons-les de ce geste.

Quand on parle de Mme Ollivier-Tiberghien, on pense surtout à ses fleurs. Evidemment l'artiste nous présente un certain nombre de toiles où elle a fixé avec le beau talent que l'on sait roses, œillets, lilas, etc..., et aussi ses belles pivoines à contre-jour, bouquet véritablement vivant, mais son art n'est pas limité à ce seul aspect Mme Ollivier-Tiberghien nous en administre la preuve avec de nombreux paysages traités avec une rare délicatesse et un beau souci de mise en page. Paysages de chez nous à la lumière edumbmmmfhges de l'Yonne à la clarté vive et nette témoignent d'une égale maîtrise.

M. **Gaston Descamps** nous a habitués à des œuvres d'une facture sobre et solide. Nous avons revu à son exposition des toiles déjà présentées au Salon des Artistes de Roubaix-Tourcoing : ses bœufs au repos, et cette délicate œuvre pleine de finesse : les meules. Mais cette fois, M. Descamps nous apporte lui aussi toute une série d'œuvres nouvelles réalisées dans l'Yonne et toutes baignées d'une lumière éclatante... Signalons en particulier la maison de Marguerite de Bourgogne et surtout Solitude à Ste-Colombe-la-Campagne, une toile remarquable, bien équilibrée et bien construite.

M. Descamps nous montre aussi un autre aspect de son talent : le portraitiste. Citons dans ce domaine son propre portrait, œuvre simple sans surcharges ainsi que deux têtes d'enfants admirables de vie et de sincérité.

Ajoutons enfin qu'un panneau de l'exposition a été réservé aux élèves des deux artistes, élèves qui semblent pleins de promesses.

Le vernissage de cette exposition a eu lieu à 15 heures, en présence d'une affluence considérable de visiteurs rassemblant de nombreuses personnalités locales, les représentants de la Maison du Prisonnier et M. Paul Ballois, adjoint, représentant M. le Maire, qui félicita chaudement les artistes.

ETAT CIVIL

Naissances : Daniel Fremau, rue de Tunis 10 ; Monique Verbrugge, rue de Roubaix, 54 ; eJan-Claude Selosse, rue Malcense, 114.

Publications : Marcel Benoit, employé S.N.C.F., rue du Virolois, 142 et Denise Liagre, bobineuse, rue de Mouscron, 7 ; Albert Decock, manœuvre de maçon, rue de Milan, 2 et Hélène eMire, e. p. à Mouscron

Décès : Ernest Steemput, 79 ans rue du Halot, c. Dhalluin, 17 ; Elisa Blocquaut, Vve Auguste Mouvaubrun, rue d'Havré, 3 ; Mathilde Philibert, 61 ans, servante, Vve Adolphe Arnoult, rue d'Havré, 3.

HALLUIN

TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Les feuilles de tickets de ravitaillement valables du 1er au 31 décembre 1943, seront distribuées à la mairie (salle de Musique), dans l'ordre suivant :

Mercredi 24 novembre. — Matin : de 8 h. 30 à 9 h. 30, n. 1 à 400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 401 à 800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 801 à 1.200 ; Soir : de 2 à 3 h., n. 1.201 à 1.600 ; de 3 à 4 h., 1.601 à 2.000 ; de 4 à 5 h. 30, 2.001 à 2.600.

Jeudi 25 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, n. 2.601 à 3.000 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.001 à 3.400 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.401 à 3.800 ; de 2 à 3 h., n. 3.801 à 4.200 ; de 3 à 4 h., 4.201 à 4.600 ; de 4 à 5 h. 30, 4.601 à 5.200.

Vendredi 26 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, n. 5.201 à 5.600 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 5.601 à 6.000 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 6.001 à 6.400 ; de 2 à 3 h., n. 6.401 à 6.800 ; de 3 à 4 h., 6.801 à 7.200 ; de 4 à 5 h. 30, 7.201 à 7.800.

Samedi 27 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les cultivateurs et ouvriers agricoles titulaires de la carte C. Après-midi : bureaux fermés.

Lundi 29 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, n. 7.601 à 8.200 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 8.201 à 8.600 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 8.601 à 9.000 ; de 2 à 3 h., n. 9.00 1 à 9.400 ; de 3 à 4 h., 9.401 à 9.800 ; de 4 h. à 5 h. 30, 9.801 à 10.400.

Mardi 30 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, n. 10.401 à 10.800 ; de 9 h. 30 à 10 h.30, 10.801 à 11.200 ; de 10 h.30 à 11 h. 30, 11.201 à 11.600 ; de 2 à 3 h., n. 11.601 à 12.000 ; de 3 à 4 h., 12.001 à 12.400 ; de 4 h. à 5 h. 30, 12.401 et plus.

Retardataires : Vendredi 3 décembre.

Le Bureau « Chaussures et Textiles » sera fermé du mercredi 24 au mardi 30 novembre inclus. Mercredi 1er décembre, de 10 à 11 h. 30 et de 16 à 17 h. 30 pour les (Régimes Spéciaux). Familles nombreuses. Femmes enceintes.

Contributions directes. — Samedi prochain, 27 Novembre, à la Mairie, de 9 h. à midi.

Etat civil. — Naissances : Michelle Deseunnck, rue de Lille, 296. — Thérèse Ostyn, rue du Moulin 24.

Décès. — Henri Vanhoutte, 84 ans, s. p., chemin du Triez-Caillou. — Suzanne Samper, 17 ans, confectionneuse, rue Gustave Desmettre, 31.

Echange de masques à gaz. — De nombreuses personnes ayant remis leur masque à gaz pour échange, ont négligé de reprendre un masque révisé.

Il leur est rappelé qu'elles sont pécuniairement responsables de leur appareil et qu'elles devront, le jour venu, le rendre contre le reçu qu'elles ont signé lors de la perception.

Il existe actuellement, au service de la Défense passive, des masques de toutes tailles, y compris pour enfants. Les intéressés sont donc invités à se présenter dès que possible à la Mairie, Bureau de la Défense passive » pour retirer le masque qui leur revient.

Les agents de la Défense passive qui n'ont jamais touché d'appareil peuvent également se présenter pour en être dotés.

MOUVAUX

Chaussures pour enfants de moins de 13 ans. — Les personnes ayant déposé une demande peuvent retirer le bon, mercredi 24 novembre, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. 30.

Etat civil. — **Décès** : Testelin Eugène, 63 ans, ouvrier textile, rue de Roubaix, cour D'halluin 1.

CROIX

La remise des tickets d'alimentation

Remise des tickets de ravitaillement pour le mois de décembre, les jeudi 25, vendredi 26, samedi 27, lundi 29 et mardi 30 novembre, en la Salle des Fêtes de la Ville, Grande-Place.

FLERS

UNE MAISON REÇOIT la VISITE DES CAMBRIOLEURS

En l'absence de M. Lemahieu Marcel, chauffeur d'auto, rue du Colonel-Pollet, un malfaiteur s'est introduit dans son habitation.

Il a escaladé la porte du jardin puis a pénétré dans la maison en passant par la véranda.

Il a pu s'emparer d'un collier de femme en or, un bracelet en « fix » d'un portefeuille contenant 1.500 fr. et de différents tickets d'alimentation.

Le préjudice est évalué à 5.000 francs.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Section du Breucq : Bureau ouvert de 8 h. 30 à 11 h. 45, et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Jeudi 25 novembre, pour les rues J.-B. Bonte, H. Ghesquière, Jacquard, La Bruyère, J.-B. Catel, des Cottages, Anatole France, Molière, J. Jaurès, Sadi Carnot, Victor Hugo, Gambetta, L. Constant, La Fontaine, avenue Le Notre, de l'Epinoy, de la Paix, Cousinerie.

Vendredi 26 pour les rues de Babylone, Jules Boucly, Concorde, G. Dubled, Egalité, de Flandre, de Wasquehal, du Sart, Epinette du Breucq, des Teintureries, d'Hem, Ed. Vaillant, Contour du Sart, des Villas, du Recueil, Pasteur, avenue du Sart.

Samedi 27, de 9 h. à 12 h., malades admis aux régimes alimentaires spéciaux.

Samedi 4 décembre, de 9 à 12 n. retardataires.

Les familles nombreuses bénéficiaires du supplément F.N sont invités à retirer le plus tôt possible, un imprimé à remplir, qu'ils remettront le jour de la distribution des tickets.

ROUBAIX

Un faux policier extorque 400 francs

Le 5 courant, M. Jean Poitou, 19 ans, employé des P. T. T., rue Edouard-Anseele, 10, recevait la visite d'un homme qui se présenta comme policier. Gagnant la confiance de M. Poitou, il parvenait à se faire remettre une somme de 400 francs, soi-disant pour payer son loyer et avec promesse de rendre l'argent le lendemain. Depuis, il ne donna plus signe de vie, ce qui incita la victime à déposer une plainte au 5e arrondissement. L'escroc est recherché par la sûreté.

ARRESTATION D'UNE FRAUDEUSE

Domiciliée 7, rue Beauvoise à Herseaux (Belgique), Adrienne Milet, femme Depuydt, 46 ans, ménagère, fut rencontrée dans la rue de Saint-Laurent, en possession de 4 kg. 300 de viande de porc frais qu'elle destinait à exporter en pays voisin. De plus, elle ne put présenter aucune pièce d'identité, ce qui motiva sa mise en état d'arrestation. Elle sera poursuivie pour infraction aux lois sur le ravitaillement et à la loi sur le séjour des étrangers en France.

DEUX DE PLUS

Dans le vestibule du bureau de l'octroi du Pont du Sartel, un quidam a subtilisé la bicyclette de M. Polydore Hernou, 50 ans, préposé d'octroi, 2, rue d'Antoing. La même mésaventure est arrivée à Edouard Guerville 36 ans, peintre, rue du Nouveau-Monde, 97, qui avait déposé son vélo dans un immeuble de la rue du Grand-Chemin où il est occupé. La police recherche les bécaniers.

LES BIJOUX S'ENVOLENT

Jeudi dernier, entre 14 h. 15 et 15 h., Mlles Hélène et Jeanne Leduc, sans profession, quittaient leur habitation, 6, rue Latine. Lorsqu'elles y revinrent, elles constatèrent qu'un intrus avait signalé son passage et s'était retiré en emportant de nombreux bijoux ainsi qu'une lampe de poche et du savon. Le tout est évalué à 50.000 fr. Les inspecteurs de police judiciaire recherchent le cambrioleur, qui a dû se servir de fausses clés, car aucune trace d'effraction n'a été relevée sur les portes.

TROP TARD OU TROP TOT

A 3 heures du matin, Pierre Delcourt, 33 ans industriel, 12, rue de Lannoy, et Jacqueline Desmet, 19 ans, artiste lyrique, 154, rue de Flandre, ont été rencontrés en contour Saint-Martin. Ils ont été gratifiés d'une contravention pour circulation à une heure interdite.

Les Vieux Travailleurs chez la centenaire roubaisienne Madame VALCKE-DUPONT

Dimanche, à 10 h., une délégation de l'Union des Vieux Travailleurs Roubaisiens, sous la conduite de son président, M. A. Turpin a rendu visite à la doyenne de la population : Mme Eugénie Wacklé-Dupont, notre centenaire, domiciliée rue du Vaucanson. Confortablement assise dans un fauteuil, entourée de ses filles, petites-filles et arrières-petites-filles, Mme Walcke accueillit très aimablement ses visiteurs

M. Turpin manifesta sa joie de voir la centenaire en excellente santé et dit aussi le plaisir qu'il éprouvait en constatant que la Ville de Roubaix était seule à avoir le privilège d'avoir une centenaire décorée de la Médaille du Travail et faisant partie d'une association de vieux travailleurs. Après avoir exprimé ses vœux de bonne santé et de vie heureuse au milieu de ses enfants, il lui remit un cadeau et quelques friandises.

Puis Mme Walcke, très touchée de ces témoignages de sympathie, remercia M. Turpin et ses amis de leur noble geste et leur souhaita de vivre tous aussi longtemps qu'elle. Un vin d'honneur termina cette manifestation empreinte de la plus grande cordialité.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA REGION

A Tourcoing

SECTEUR N° 12. — Ecole des Filles rue des Villas - Blanc Seau

25 Novembre. — Matin : rues du Blanc Seau 133/fin-110/fin, du Canal, E. Zola, Vieduc. Après-midi : rues Frès Brunel, Iéna, Acacias, Essling, Vauban, imp. Solidarité.

26 Novembre. — Matin : rues des Lilas, Soudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Loridsn, Edison, av. Désiré Six. Après-midi : rues E. Sauvage, du Congo, Saint-Quentin, Mézières, av. Grau, Santos Dumont, quai des Canotiers.

27 Novembre. — Matin : rues de Wasquehal, Rietz, Dr. Dupont, Denfert Rochereau, Passerelle. Après-midi : rues Charcot, Cl. Bernard, Gén. Sarrail, Bérsnger, Deregnaucourt.

29 Novembre. — Matin : rues de Mouvaux, Croix, Constantine, Presbytère. Après-midi : rues Makellerie, Villas, Solférino.

30 Novembre. — Matin : rues de Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier, Faucon, du Fresnoy, Kléber. Après-midi : rues des Bateliers, Gounod, Diderot, Q. du Fresnoy, rue des Bleuets, boul. Descat, quai des Mariniers.

SECTEUR N° 16. — Bureau du Consortium Charbonnier 3, rue Carnot,

27 Novembre. — Matin : rues de Lille, Leverrier, Alma, Neuve de Leverrier. Après-midi : rues Debouchy, des Coulons, Hoche, Clinquet 5/49-2/54.

29 Novembre. — Matin : rues Lacépède, Paris, Blanche Porte, Petit Village, Austerlitz. Après-midi : rues Jacquart, Ph. de Girard, Serg. Bobillot, Dragon, Alsace-Lorraine.

30 Novembre. — Matin : rues d'Anvers, de Boulogne de Bapaume, av. Masurel, rues de Calais, de Dunkerque. Après-midi : rues d'Haubourdin, France, Vigne, Bradfort, Armentières, Epinette 148/154, de Valenciennes, d'Angleterre.

A Halluin

Dernier jour d'inscription des commandes, mardi 23, pour le Secteur N° 7 et les retardataires : Mont d'Halluin, rue Rouge Porte de 42 à la fin et de 17 à la fin ; Sœurs de la Sagesse, Ch. de Loisel, des Meurins, de Tournai, Peruwelz, Eglise du Mont.

— Il n'a pu être procédé à la répartition du charbon d'Octobre, pour le Secteur du Mont d'Halluin, par suite du manque d'anthracite.

Cette répartition sera faite à partir de Lundi prochain, 22 Novembre 1943, mais l'anthracite sera remplacé par des boulets.

Il en sera fait mention sur les bulletins de livraison que les intéressés devront présenter lors de la prochaine inscription pour être remboursés de la différence de prix qui existe entre ces deux qualités de combustible.

ETAT CIVIL

Naissances. — Pierre Mohn, 44, rue Notre-Dame.

Publication. — Paul Adrien Devaere, poseur de voies, domicilié 260, Grand'Rue, et Lucienne Clarhaut, 260, Grand'Rue.

Décès. — Jules Couplet, 23 ans, 168, rue Pierra de Roubaix ; Emile Lepers, 83 ans, 35, rue de Barbieux ; Clémence Florin, 76 ans, 81, rue Dampierre ; Jean-Baptiste Vancaudenberg, 71 ans, 9, rue du Caire, cour Lernou, 5 ; Camille Denecker, 52 ans, 42, rue Saint-Amand ; Maurice Verhèke, 46 ans, rue du Fontenoy ; Pierre Crzeckowski, 36 ans, 70, rue Chanzy.

MARCQ-EN-BARŒUL

Il vendait du savon. — Le nommé Decuyper Gustave, 56 ans, gardeille, demeurant à Wattignies, 14, rue Philippe de Girard, qui a été surpris porteur de 6 kilos de savon et au moment où il l'offrait à des particuliers, à raison de 120 fr. le kilo a fait l'objet d'un procès-verbal.

Le savon dont il était porteur a été saisi.

Distribution de volailles. — Une distribution de volailles aura lieu le mardi 23 novembre, à partir de 8 h., quartier du Bourg, Maison des Œuvres, Grand'Place. Se munir de la carte de volailles.

Nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mardi 23 novembre, de 16 à 17 h., au secteur rue Delcenserie, pour les quartiers de Rouges-Barres, Croisé-Laroche et Buisson. Collation des mères.

Etat civil. — Naissances : Martine Vermesse, avenue de la République 162 ; René Holvoet, rue de la Prévoyance 89 ; Martine Butin, rue de l'Egalité 87 ; Daniel Bascop, rue de la Paix 46 ; Charlotte Thiriez, avenue Foch 1.

Publications : Léon Boussard retraité, rue Chuffart 16, et Fernande Vanhamme, vendeuse, rue de Lille 59 ; Emile Canifé manœuvre, rue de la Brosserie 24, et Denise Desmet, brossière, rue de la Rianderie 24 ; Pierre Delcarde, agent technique, à La Madeleine, et Marcelle Vienne, sp., rue du Boulevard 124 ; Françoçiçs Haron, garçon boulanger à Pont-de-la-Deûle, et Marie Denecker, repasseuse, rue de Lille 9 ; Marcel Prévost, gardien de nuit à Doullens, et Marie Tavernier, employée de bureau, rue Nationale 43.

Décès : Henri Picavet, 80 ans, rue de la Briqueterie 121 ; Léonie Duseller, veuve Saveys, 65 ans, rue P. Becquet 26 ; Julie Vandecasteele, épouse Leiong, 73 ans, rue de Tourcoing 497 ; Alice Baudelle, épouse Labbe, 72 ans, rue Pasteur 16 ; Valentine Poucher, épouse Frédéricq, ménagère, 54 ans, avenue de la République « Buisson a ; J.-B. Dutilleul, 89 ans, rue de Lille 91.

COMINES

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour le mois de décembre aura lieu comme suit :

Jeudi 25 novembre : de 9 h. à 11 h. 30, n. 1 à 1.250 ; de 14 h. à 17 h. 30, 1.251 à 2.500.

Vendredi 26 : de 9 h. à 11 h. 30, de 2.501 à 3.750 ; de 14 à 17 h. 30, 3.751 à 5.000.

Samedi 27 : de 9 h. à 11 h. 30, de 5.001 à la fin ; de 14 à 17 h. 30, les travailleurs lourds et les rations supplémentaires de malade et futures mères.

Lundi 29 novembre, de 15 h. à 17 h. 30, les cultivateurs.

Mardi 30 ; de 13 h. 30 à 16 h., à Sainte-Marguerite.

Etat Civil. — Naissances : Hazebroucq Cécile, section du Vieil-Dieu ; Buyse Brigitte, rue d'Hurlupin ; Pellet Rolande, rue de la Victoire ; Belpaire Emile, rue des Trois-Ballots ; Decloet Joseleyne, rue des Trois-Ballots ; Catrix Christiane, place de la Gare ; Noyelle Daniel, cité Delattre ; Dendieveel